

Evaluation et écrits professionnels dans le cadre de la protection de l'enfance



Durée 2 jours - 12 heures



Dates 12-13/11/2026



Effectif 15 stagiaires maximum



Tarif TTC INTER - 500€ par stagiaire

INTRA - Nous consulter

Réf.

AX4-EEP



Objectifs

Savoir utiliser une méthode d'évaluation basée sur l'observation, l'analyse, l'évolution et la transmission de données significatives recueillies au cours des accompagnements des enfants confiés et de leurs familles.

Penser l'écrit dans le cadre législatif.

Aboutir à la formalisation de ces données dans des écrits clairs et constructifs utilisables par tous les professionnels concernés, structurer l'argumentation.



Contenus

L'intérêt d'évaluer les prises en charge. Pourquoi et pour qui évaluer ? Que doit-on évaluer ? Dans quel but ? A quel titre ? Comment ?

Travail autour des trames d'évaluation internes afin de mieux appréhender la méthodologie nécessaire à la construction et à la production des écrits institutionnels ;

Identification des différents écrits (écrit de synthèse, grille d'observation, projet d'accompagnement personnalisé, rapport...) ;

Recadrage de l'écrit professionnel sur le plan déontologique et éthique : gestion du secret professionnel, de la confidentialité et de la responsabilité juridique ;

Les principes à respecter pour produire des écrits objectifs dont la mise en commun est susceptible de faire progresser l'analyse et la compréhension des situations concernées ;

Place de l'écrit associant l'usager au sein d'une équipe pluridisciplinaire impliquée dans des accompagnements éducatifs ;

Les transmissions écrites en direction des partenaires institutionnels et des familles : Quels contenus ? Quels supports ? Quels pièges possibles ? Quelles limites se donner pour éviter confusions et dérapages ?

AXE 4



Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs

Un questionnaire d'évaluation à chaud ainsi qu'une évaluation des acquis, seront proposés à chaque stagiaire qu'il remettra au formateur avant son départ

Des auto-évaluations seront réalisées tout au long de la formation pour que les stagiaires puissent évaluer l'acquisition ou non des savoirs dispensés

Trois mois après, un questionnaire d'impact lui sera adressé visant à recueillir les répercussions concrètes dans sa pratique professionnelle.



Public et prérequis

Les professionnels accompagnant des enfants, des adolescents et leurs familles dans le cadre de la protection de l'enfance.

Pas de prérequis nécessaire

Délai d'accès : L'inscription doit être réalisée, au plus tard, trois semaines avant le début de la formation.



Pédagogie

Echanges et réflexion à partir des situations vécues par les participants.

Apports théoriques et méthodologiques.

Travaux en sous-groupes : Mises en situation et expérimentation.



Animation

Psychologue clinicien.



Suivi de l'exécution de la formation

Les stagiaires devront signer une feuille de présence afin de valider la réalisation de la formation.



Documentation et bibliographie

Des supports documentaires et des références bibliographiques seront mis à disposition des stagiaires.

